



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E24510

VALABLE JUSQU'AU 02/05/2026

ÉDITÉ LE

19/09/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1979

Forme juridique :

SAS

Capital : DEPUIS LE 03/03/2025
152 449

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROUEN 1979 B 38

Siret : 314 927 880 00042

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 11 6638 0

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 656000k / 1247001 / 001 403376/

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247001/001 403376

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : SOCIETE D'APPLICATIONS DES TECHNIQUES D'EQUIPEMENT
DU BATIMENT

5 RUE DE LA SCIERIE
VILLAGE D'ENTREPRISES LES
76530 GRAND COURONNE

Téléphone : 02 35 72 69 21

Fax :

Portable : 07 71 12 49 01

Site Internet : www.sateb.net

E-mail : clients@sateb.net

Responsabilité légale :

SATEB DEVELOPPEMENT (882 970 403) / LOURENCO GILLES PRÉSIDENT

Effectif moyen : 146

Tranche de classification : EFF5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5113	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment avec surpresseur ou dans l'industrie Mention RGE	16/05/2023
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	04/04/2023
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	09/09/2025
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	04/04/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	07/12/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	09/09/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	09/09/2025
o Ventilation mécanique	07/12/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.